

MÉTREUR option rénovation énergétique

Le **métreur** de la PME du BTP doit être **polyvalent**. Il **établit des devis**, **quantifie** les ouvrages et **adapte** les prix de vente aux contraintes techniques et réglementaires des chantiers. Il fait évoluer l'offre de l'entreprise en s'assurant **du respect de la RE2020 et des contraintes liées à la rénovation énergétique**. Il répond aux appels d'offre et assure une veille commerciale et technique dans l'entreprise. Il négocie avec les fournisseurs pour proposer aux clients un prix de vente concurrentiel et permettre à l'entreprise d'obtenir des chantiers rentables. Il est un élément central de la RSE de l'entreprise et de son implication dans la transition écologique

Objectifs

- Décrire et quantifier les ouvrages
- Établir les devis en déboursés, en prix de vente et effectuer les devis dans le corps d'état de l'entreprise.
- Apporter un support à l'entreprise  sur la RE2020, la rénovation énergétique et la gestion des déchets.
- Accompagner la transition numérique  de l'entreprise par l'utilisation de progiciels de devis, DAO

Conditions d'accès

Prérequis : Niveau BAC Et/ou expérience professionnelle significative
BTP

Procédures d'accès : Entretien individuel, analyse du cv, du parcours professionnel, de la motivation, du projet et des objectifs du candidat. Cet entretien se fait sur rendez-vous au plus tard une semaine avant l'intégration prévue en formation.

Des tests de contrôle des connaissances sont réalisés pour les candidats qui ne seraient pas titulaires du BAC ou pour lesquels nous aurions détecté un risque de lacunes en mathématiques et/ou français.

Le parcours formation est définie en fonction de ses acquis, de ses objectifs et de ceux de l'entreprise.

PHASE 1

Réaliser des devis dans son corps d'état

Module 1 – Technologie TCE (10 jrs)

Module 2 – Lecture de plan / Métré (6 jrs)

Module 3 – Étude de Prix (6 jrs)

Module 4 – Devis informatique (5 jrs)

Module 5- Marché de travaux (2 jrs)

Module 6- Communication – Négociation (3jrs)

Public concerné

Nouvel embauché en alternance dans l'entreprise : Il met en pratique les acquis de la formation dans l'entreprise. Dès les premières semaines de formation, il réalise les devis et peut ensuite évoluer vers la conduite de travaux.

Professionnel en poste : En évolution interne, il suit un parcours complet ou modulaire pour se perfectionner. La formation est définie en fonction de ses acquis, de ses objectifs et de ceux de l'entreprise.

Demandeur d'emploi : évolution, reconversion professionnelle

PHASE 2

Favoriser la transition écologique et numérique

Module 7 – DAO/ BIM (Autocad, initiation REVIT) (5 jrs)

Module 8 – Règlementation BTP (4 jrs)

Module 9 – Option rénovation énergétique (12 jrs)

Module 10 – Validation des acquis (5 jrs)

Approche pédagogique



Notre pédagogie est **conçue et animée par des professionnels** de la formation continue et du bâtiment.

Une grande partie des connaissances sont acquises par **la pratique et la mise en situation**.

Des phases d'**individualisation** permettent d'adapter les contenus aux **besoins spécifiques** de chaque stagiaire. Après positionnement et définition des **objectifs** : possibilité de **parcours modulaire « sur mesure »**.

Validation des Acquis / passage de la certification

Valider les blocs 1 et 2 du titre Conducteur de Travaux Métreur de niveau 5

- **Préparation d'un dossier de soutenance sur un cas concret.**

Cette phase de préparation est aussi une opportunité pour les stagiaires de mettre en pratique l'ensemble des compétences acquises sur un dossier professionnel.

- **Soutenance du dossier par oral devant un jury composé de professionnels**

En fin de cycle les stagiaires présentent leur dossier à un jury professionnel composé de chefs d'entreprise, d'encadrants expérimentés. À l'issue des soutenances, le jury statue sur l'obtention de la qualification.

Taux moyen de réussite : taux de réussite moyen

2022-2023 de 91,4 % 

Débouchés : Nos anciens stagiaires occupent des postes de **métreur, deviseur, chargé d'affaire, technicien(ne) étude de prix, économiste de la construction**

- **Évaluations écrites des connaissances acquises**

Ces évaluations permettent de nous assurer que le socle de connaissances requis pour valider la qualification est maîtrisée.

Ces épreuves se déroulent en 2 volets (2 jours) :

Un examen écrit partiel sur les modules déjà suivis.

Un examen écrit final sur l'ensemble de la formation.

- **Préparation d'un dossier de soutenance sur un cas concret.**

Les stagiaires choisissent un dossier correspondant à leur activité professionnelle. Ce choix est validé par le responsable pédagogique. Cette phase de préparation est une opportunité pour les stagiaires de mettre en pratique l'ensemble des compétences acquises sur un dossier professionnel. C'est un fil conducteur qui permet de comprendre le lien existant entre chaque module.



Personnes en situation d'handicap

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap.

Durée : 46 jours (322 heures) + 12 jours (84 heures) d'option- Alternance : 2 jours / semaine – certifiant ou perfectionnement – Spécialisation par corps d'état. Lieux : Saint-Nazaire (44)

Financement : Contrat de professionnalisation, plan de développement des compétences, CPF, CPF transition, Constructys, OPCO de branche autres, autres dispositifs (pôle emploi, région, agefiph, etc.) nous consulter

Tarifs : de 20,00 € à 30,00 € HT / heure de formation stagiaire selon le type de contrat et le parcours défini lors du positionnement. Devis établi sur demande